



La DRFIP 76 « doit être la première », y compris pour le mépris du dialogue social !!

Le 24 mai, les organisations syndicales quittent la séance !

Le 24/05/2024, lors du dernier CSAL Formation Spécialisée de la DRFIP 76, l'ensemble des organisations syndicales représentatives du département ont décidé de quitter la séance après la lecture de la motion suivante :

« Par rapport aux refus des aménagements de postes proposés par la médecine de Prévention ainsi que du fait des réponses de la Direction qui ne nous ont absolument pas convaincus, et vu la mauvaise qualité des échanges, nous quittons cette instance. Pour information nous n'assisterons pas non plus à votre groupe de travail sur l'Observatoire Interne le 18 juin. Nous échangerons sur ce sujet lors de l'instance institutionnelle suivante. »

Pour rappel, l'attitude générale du Président était méprisante tout au long de cette séance à l'égard des agents : EDR, Huissiers, Contrôle Fiscal (Cf notre Compte Rendu Intersyndical).

Une nouvelle instance programmée sur la semaine en 4 jours : pour quoi faire ?

Il n'était en principe, pas prévu de nouvelle instance institutionnelle avant la trêve estivale.

C'était sans compter sur la frénésie gouvernementale d'aller à marche forcée sur le sujet de « la semaine en 4 jours » !!

Une nouvelle instance est donc convoquée le 24 juin prochain.

L'intersyndicale, attachée à un dialogue social de qualité, à des échanges constructifs prenant en compte les différents avis et les contraintes intrinsèques à tout projet, avait déjà demandé le report de l'examen de ce sujet en septembre. Cela aurait permis de consulter les agents pour sa mise en place ... ou pas.

Cela a été refusé par notre Directeur au motif que l'expérimentation devait commencer au 1^{er} septembre 2024.

Or ce sujet sera-t-il toujours d'actualité à la rentrée ? De plus que le CSA de Réseau prévu le 10/06 a été reporté au 09/07 prochain.

Le dialogue social en local doit être la déclinaison et l'adaptation des décisions du niveau national : il paraît donc ubuesque pour l'intersyndicale de siéger le 24/06 prochain !

Comme nous l'avons déjà écrit, face à un Directeur qui déclare « avoir tous les droits » et qui méprise les agents comme leurs représentants, l'intersyndicale refuse le monologue et un calendrier qui ne sert que les intérêts inhumains d'une Direction à l'encontre des agents.

Le mouvement des mutations locales : la coupe est pleine !

Depuis la suppression des CAP et l'instauration des Lignes Directrices de Gestion (LDG), l'opacité est de mise pour le mouvement national mais c'est encore plus fort au niveau local.

En effet, en local, les agents n'ont pas connaissance du classement de leurs demandes afin d'avoir une vision, certes très partielle, mais une vision quand même de l'exploitation de leurs demandes.

Alors que l'an passé les organisations syndicales n'étaient pas informées des souhaits du Directeur et du calendrier, nous pensions avoir progressé sur ce sujet cette année . Une réunion d'information a eu lieu le 13/05 pour nous présenter les consignes du Directeur et nous proposer un calendrier d'échanges avec le service RH sur les cas particuliers que les OS pourraient être amenées à connaître.

Il nous avait été dit que le mouvement pour les agents B et C sortirait le 12/06 et celui des agents A, le 21/06. Des retours individualisés devaient être faits entre le 06 et le 08/06 sur les cas que nous avons évoqués en bilatérale fin mai – début juin.

Coup de théâtre avec un mail envoyé le 11/06 nous annonçant une publication définitive du mouvement le 20/06 pour l'ensemble des grades !! La Direction est revenue sur sa parole en prétextant le recrutement massif de contractuels (36 + le recrutement de 2 agents sans concours) à prendre en compte pour le mouvement au 1^{er} septembre.

Si le recrutement des contractuels est aujourd'hui une réalité à prendre en considération, les organisations syndicales estiment que cela ne doit pas se faire au détriment des agents titulaires.

Par ailleurs, nous doutons fortement que la Direction puisse recruter l'ensemble des contractuels pour le 20/06, et donc qu'ils puissent être pris en compte pour l'établissement du mouvement des mutations !!

Suite à ce mail, les organisations syndicales ont dû s'imposer auprès de la responsable RH, pour apprendre qu'en réalité, le mouvement devait prendre en compte de nouvelles « doctrines » (comprendre décisions du Directeur !) suite à la présentation du premier projet qui n'a pas été validé.

En tant que représentants du personnel, nous avons pris des engagements vis-à-vis des personnes qui nous ont contactés et nous n'avons pu leur annoncer quoi que ce soit dans les délais promis.

Une réunion a été organisée par le service RH le 19 juin pour nous communiquer, avant publication, le résultat des affectations. A ce stade du mouvement, les organisations syndicales déplorent le fait de ne plus avoir de réelle marge de manœuvre et constate les 5 affectations d'office.

Si des échanges ont pu être menés sur des situations individuelles, il reste quand même compliqué de construire un dialogue social de qualité lorsque les jeux sont faits car peu d'éléments ont été alors entendus.

Une porte a été entrouverte. Espérons que l'an prochain, cette porte soit encore plus ouverte. Pour cela, les organisations syndicales vont continuer leur combat.

N'oubliez pas, vous avez des droits : les lois, les règlements existent, quitte à aller jusqu'au tribunal administratif et les organisations syndicales sont là pour vous soutenir et vous accompagner !

**L'intersyndicale 76 revendique un dialogue social ouvert et constructif,
plutôt qu'un monologue d'auto-satisfaction !**

Aussi afin d'envoyer un signe fort au Directeur :

**les organisations FO – CGT – Solidaires et l'alliance CFDT/CFTC décident de boycotter
l'ensemble des instances et des groupes de travail jusqu'au mois de septembre**